

Compte-rendu de réunion

Commission Informatique du 11 octobre 2012

Participants

M. BISSON Yves (Vice-président du SIAGEP)
Mme GRESET Agnès (Mairie d'Offemont)
M. RHODES Dimitri (Directeur du SIAGEP)
M. RIGOULOT Stéphane (Responsable Informatique)

Excusés

M. ROY Michel (C.C. du Tilleul)
M. CLAVELLIER Denis (Mairie de Suarce)

18h20, M BISSON ouvre la séance et remercie les participants de leur présence.

Point de l'ordre du jour : Détail des interventions informatiques

Intervenant : Stéphane RIGOULOT

Bilan des adhésions

M RIGOULOT fait un rapide point sur les adhésions, deux nouvelles communes ont adhéré au SIAGEP à la place de la maintenance en direct avec Magnus : Morvillars et Rougegoutte.

Nous accusons le départ du service OM de la communauté de communes du Sud Territoire, comme convenu lors de leur ré adhésion en 2009.

Nous avons au final 100 adhérents dont 85 communes. M RHODES fait remarquer que cela fait un ratio très convenable par rapport aux 102 communes que compte le département, d'autant plus que le service ne peut compter parmi ses adhérents la ville de Belfort, la commune de Beaucourt et Danjoutin qui ne possèdent pas les gammes de progiciel maintenues par le SIAGEP.

Statistiques des interventions du service

M Rigoulot enchaîne sur une comparaison des statistiques 2011/2012.

Nous constatons que les interventions concernent à près de 60% les progiciels de gestions des collectivités. Viennent ensuite les dépannages systèmes (paramétrage Windows et installation).

Les déplacements atteignent leur point le plus bas à moins de 15% représentant un peu plus de 10 000 kms par an. Difficile de descendre en dessous de ce taux étant donné la mise en place du transfert de compétence intégral qui oblige les techniciens à se déplacer pour les installations de machines. 15% des interventions se déroulent en atelier (installation et paramétrage ou formation) et plus de 60% des interventions se font par télémaintenance ou par téléphone. Le mode d'intervention le plus usité étant la télémaintenance à près de 40%.

Une représentation cartographique est présentée où sont visualisées les collectivités par strates, par gamme de logiciel (WMAGNUS, Vega+ ou e.magnus).

Prestation sauvegarde des données informatiques

M. RIGOULOT rappelle l'offre en cours et présente le bilan des adhésions à cette prestation optionnelle de sauvegardes externalisées.

89% des adhérents au service informatique ont souscrit à cette option. Elle permet à la collectivité de s'assurer que dans le pire des cas (vol, incendie ou catastrophe), leurs données pourront être restaurées.

M. RIGOULOT rappelle que cette prestation reste une copie de sauvegarde, elle ne se substitue pas à la sauvegarde « locale » sur un support physique type disque dur externe conservé dans les locaux de la collectivité ou par la secrétaire.

Point de l'ordre du jour : Migration vers emagnus

Intervenant : Stéphane RIGOULOT

M. RIGOULOT présente la nouvelle gamme emagnus et l'aspect réglementaire qui prévoit un changement de protocole d'échange entre ordonnateur et comptable. Un décret fixe la date butoir pour ce changement au 1^{er} janvier 2015.

Cela incite les collectivités à acquérir dès maintenant ses nouveaux progiciels ou à le prévoir dans un futur proche.

Près de la moitié des collectivités ont d'ores et déjà migré ou ont pris rendez-vous pour effectuer la migration prochainement vers cette nouvelle gamme de progiciels « métiers ».

Cette évolution est également souvent l'occasion de changer son matériel informatique pour supporter le fonctionnement de ces nouveaux progiciels de gestion.

La transition est toute trouvée vers le point suivant.

Point de l'ordre du jour : Le transfert de compétence informatique intégral

Intervenants: M Yves BISSON puis Stéphane RIGOULOT

Depuis 2011, le service informatique propose à ses adhérents le transfert de compétence informatique intégral permettant aux collectivités qui le souhaitent, moyennant un surcoût de cotisation proportionnel à leur équipement, de prendre en charge les achats informatiques et leur renouvellement.

Après deux ans, on compte 8 communes ayant adhéré à cette prestation. 3 communes nous ont par ailleurs demandé de leur faire une offre financière et leur fournir de plus amples renseignements pour étude.

M. BISSON propose de faire un courrier pour proposer un rendez-vous aux communes afin de venir leur présenter cette prestation optionnelle et la développer.

Questions diverses :

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la séance est close à 19h10.